

220C0413
FR0000124141-FS0110

30 janvier 2020

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

VEOLIA ENVIRONNEMENT

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 30 janvier 2020, la Caisse des dépôts et consignations (CDC) (56 rue de Lille, 75007 Paris) a déclaré avoir franchi en baisse, le 27 janvier 2020, directement et indirectement, par l'intermédiaire de la société CNP Assurances¹, le seuil de 10% des droits de vote de la société VEOLIA ENVIRONNEMENT et détenir, directement et indirectement, 33 837 962 actions VEOLIA ENVIRONNEMENT représentant 59 874 081 droits de vote, soit 5,97% du capital et 9,94% des droits de vote de cette société², répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
CDC (à titre direct)	26 036 119	4,59	52 072 238	8,65
CNP Assurances ¹	7 801 843	1,38	7 801 843	1,30
Total CDC	33 837 962	5,97	59 874 081	9,94

Ce franchissement de seuil résulte d'une diminution du nombre d'actions VEOLIA ENVIRONNEMENT détenues par CNP Assurances à titre de collatéral.

¹ Contrôlée par la Caisse des dépôts et consignations.

² Sur la base d'un capital composé de 567 266 539 actions représentant 602 167 823 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.